



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Ludovic PEDRO (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### ADHESION DE LA COLLECTIVITE DE MONTFERMEIL A L'ASSOCIATION COMMUNICATION PUBLIQUE

#### Sur proposition de Jean ARSLAN.

Communication publique est une association nationale de référence qui réunit les professionnels de la communication des institutions publiques (collectivités, administrations, établissements publics).

Elle a pour mission d'accompagner les acteurs publics dans l'évolution de leurs pratiques, de valoriser une communication d'intérêt général exigeante et responsable, et de favoriser les échanges de savoir-faire à travers des réseaux, des formations, des rencontres professionnelles et des outils de veille.

L'adhésion de la Ville de Montfermeil à l'association Communication publique constitue un levier stratégique pour renforcer la qualité de l'information délivrée aux Montfermeillois. En rejoignant ce réseau de collectivités et de professionnels, la ville bénéficierait d'une mutualisation précieuse des expériences et des compétences, favorisant le partage de solutions concrètes et adaptées aux enjeux actuels de la communication publique.

Le Conseil Municipal,

DEL2026\_04\_082

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu Les statuts de l'association COMMUNICATION PUBLIQUE,

Vu les formules d'adhésion proposées par l'association COMMUNICATION PUBLIQUE,

Considérant l'intérêt d'adhérer à l'association COMMUNICATION PUBLIQUE,

Considérant que l'adhésion à l'association COMMUNICATION PUBLIQUE permettrait à la commune de bénéficier d'une mutualisation des expériences favorisant le partage de solutions concrètes et adaptées aux enjeux actuels de la communication publique à l'attention des usagers,

Considérant la volonté de la commune d'améliorer la qualité de l'information délivrée aux usagers,

Considérant que l'adhésion, et le montant de la cotisation annuelle, doivent être approuvés par le Conseil Municipal,

### Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver l'adhésion de la commune de Montfermeil à l'association COMMUNICATION PUBLIQUE.
2. D'approuver le choix de la formule « ESSENTIELLE » dont le montant de la cotisation annuelle pour 2026 dont le montant s'élève à 950 € TTC.
3. D s'élève à M. le Maire à le signer tous documents nécessaires à l'adhésion de la commune de Montfermeil à l'association COMMUNICATION PUBLIQUE.

### Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

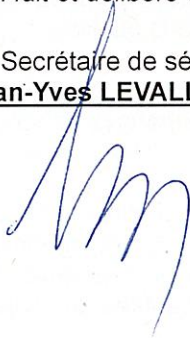
#### 35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

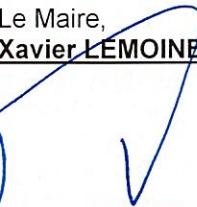
Le Secrétaire de séance,

Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,

Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.